

Désordre du jour

La direction a convoqué unilatéralement un CE extraordinaire ce mardi 8 octobre avec à l'ordre du jour le point suivant :

« *Information et consultation du comité d'entreprise portant sur le projet d'apport partiel d'actifs (APA) des sociétés de l'UES L'Est Républicain – La Liberté de l'Est vers la régie ERV et ses conséquences sociales :*

- *Questions et réponses suite et fin ;*
- *Sollicitation de l'avis du comité d'entreprise sur le projet. »*

La direction attendait un avis des élus du CE pour enclencher la mise en place de la régie publicitaire. Or, à ce jour, **les élus n'ont jamais eu accès aux informations juridiques économiques et comptables nécessaires pour rendre un avis éclairé.**

L'APA est pourtant une étape incontournable dans le processus de mise en place de la régie qui risque d'impacter considérablement le chiffre d'affaires de l'UES en modifiant la structure du capital.

Les élus ont posé des questions précises qui sont restées sans réponse. Déstabilisée, la direction est pourtant restée campée sur ses positions, même après avoir demandé deux interruptions de séance.

Les élus ont même proposé la mise en place d'un calendrier pour aborder ce sujet sensible. Ils ont obtenu de nouveau **une fin de non-recevoir de Christophe Mahieu** qui a accusé une fois de plus les élus d'obstruction.

Les élus s'inquiètent et constatent le manque de volonté affichée de la direction générale d'aboutir à **une négociation loyale et sérieuse.**

Ils vont donc en conséquence prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour défendre les intérêts des salariés qu'ils représentent.